

VILLE DE BESANÇON
Coordination Administrative

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2003
COMPTE RENDU

L'Assemblée Communale s'est réunie le 18 décembre 2003 sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents : Mme Joëlle SCHIRRER, M. Jean-Claude ROY, M. Vincent FUSTER, Mme Lucille LAMY, Mme Rosine CHAVIN-SIMONOT, M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Jacques MARIOT, Mme Martine BULTOT, M. Jean-Claude CHEVAILLER, Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA (à compter de la question 45), Mme Françoise FELLMANN, M. Michel ROIGNOT, Mme Marie-Guite DUFAY (à compter de la question 17), Mme Nicole DAHAN, Mme Paulette GUINCHARD-KUNSTLER (à compter de la question 23), M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Jacqueline PANIER (à compter de la question 9), Mme Françoise PRESSE, Mme Danièle POISSENOT, Mme Corinne TISSIER, M. Michel LOYAT, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question 12), M. Benoît CYPRIANI, M. Yves-Michel DAHOUI (à compter de la question 12), M. Patrick BOURQUE, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Denis BAUD, Mme Catherine BALLOT, M. Bruno MEDJALDI (à compter de la question 12), M. Eric ALAUZET, M. Christophe LIME, Mme Annie MENETRIER (à compter de la question 45), Mme Frédérique MOZER, M. Franck MONNEUR, Mme Annaïck CHAUVET (jusqu'à la question 55), M. Emmanuel DUMONT (à compter de la question 56), M. Abdel GHEZALI (à compter de la question 12), Mme Karine GEIGER, M. Sébastien MAIRE, Mme Sylvie JEANNIN, Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, Didier GENDRAUD, Mme Martine ROPERS, Mme Claire CASENOVE, M. Bernard LAMBERT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Nicole WEINMAN, Mme Françoise BRANGET, M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, M. Alexandre CHIRIER, M. Michel JOSSE.

Secrétaire : M. Sébastien MAIRE.

Absents : Mme Danièle TETU, Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA (jusqu'à la question 44), Mme Marie-Guite DUFAY (jusqu'à la question 16), Mme Paulette GUINCHARD-KUNSTLER (jusqu'à la question 22), Mme Jacqueline PANIER (jusqu'à la question 8), M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question 11), M. Yves-Michel DAHOUI (jusqu'à la question 11), M. MEDJALDI (jusqu'à la question 11), Mme Annie MENETRIER (jusqu'à la question 44), Mme Annaïck CHAUVET (à compter de la question 56), M. Emmanuel DUMONT (jusqu'à la question 55), M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question 11), M. Jean ROSSELOT, Mme Catherine PUGET, M. Pascal BONNET.

Procurations de vote : Mme Danièle TETU à M. Denis BAUD, Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA à Mme Martine BULTOT (jusqu'à la question 44), Mme Paulette GUINCHARD-KUNSTLER à M. FOUSSERET (jusqu'à la question 22), Mme Jacqueline PANIER à Mme Françoise FELLMANN (jusqu'à la question 8), M. Patrick BONTEMPS à M. Jean-Claude ROY (jusqu'à la question 11), M. Yves-Michel DAHOUI à M. Franck MONNEUR (jusqu'à la question 11), Mme Annie MENETRIER à M. Christophe LIME (jusqu'à la question 44), Mme Annaïck CHAUVET à M. Patrick BOURQUE (à compter de la question 56), M. Emmanuel DUMONT à Mme Béatrice FALCINELLA (jusqu'à la question 55), M. Jean ROSSELOT à Mme Françoise BRANGET, Mme Catherine PUGET à M. Alexandre CHIRIER, M. Pascal BONNET à M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN.

M. le Maire a d'abord rendu hommage à M. Jean CHARBONNIER, décédé récemment, prêtre militant co-fondateur en 1979 du Comité Local du Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP) et président de ce mouvement avant Béatrice Rougy. Une minute de silence a été observée.

M. le Maire a ensuite informé le Conseil Municipal de l'envoi du rapport établi par la mission d'information et d'évaluation concernant le secteur communication et relations publiques créé à la demande de l'opposition municipale.

M. le Maire a ensuite profité de cette séance pour féliciter les 5 handballeuses de l'ESB F : Sandrine MARIOT-DELERCE, Raphaëlle TERVEL, Véronique PEQUEUX-ROLLAND, Myriam Saïd MOHAMMED, Sophie ELBRECHT, membres de l'Equipe de France de handball, championne du monde de handball.

Enfin, M. le Maire a rapporté les conclusions du Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire, réuni le matin à Matignon, qui a annoncé la finalisation du plan de financement de la première phase de la branche du TGV Rhin-Rhône.

M. le Maire a demandé au Conseil Municipal de bien vouloir inscrire en urgence un nouveau dossier à la fin de l'ordre du jour, concernant l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association BRC «Foot». Le Conseil Municipal, à l'unanimité, s'est prononcé favorablement, et ce dossier a été inscrit en dossier n° 57.

Examen de l'ordre du jour

1 - Conseil Municipal - Installation de nouveaux Conseillers Municipaux

A l'unanimité, le Conseil Municipal a pris acte de l'installation en son sein de MM. GENDRAUD et BENETEAU de LAPRAIRIE.

2 - Conseil Municipal - Commissions Municipales - Modifications et composition

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé la réorganisation des commissions proposée et leur composition suivante :

1^{ère} Commission :

Budget, finances, relations avec l'État et les collectivités locales, Info Point Europe, Europe, politique temporelle, coordination ville agglomération, développement durable, Agenda 21, Citadelle, animations d'été, information, communication, informatique, enjeux du numérique, du câble et des TIC, relations extérieures, relations publiques, jumelage, proxim'cité, fêtes et cérémonies, relations avec les anciens combattants.

M. LE MAIRE

Jacqueline PANIER, Adjointe

Membres de la majorité

- Paulette GUINCHARD-KUNSTLER
- Béatrice FALCINELLA
- Joëlle SCHIRRER
- Jean-Claude CHEVAILLER
- Emmanuel DUMONT
- Benoît CYPRIANI
- Karine GEIGER

Membres de l'opposition

- Jean ROSSELOT
- Françoise BRANGET
- Michel JOSSE

2^{ème} Commission :

Éducation et affaires scolaires, coordination des actions petite enfance, restauration scolaire, sport, relations avec la communauté sportive, animations sportives.

Françoise FELLMANN, Première Adjointe

Patrick BONTEMPS, Adjoint

Membres de la majorité

- Danièle TETU
- Sylvie JEANNIN
- Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA
- Abdel GHEZALI
- Lucille LAMY
- Karine GEIGER
- Annaïck CHAUVET

Membres de l'opposition

- Jean ROSSELOT
- Bernard LAMBERT
- Martine ROPERS

3^{ème} Commission :

Coordination économique, emploi, ZFU, relations avec les syndicats, mission locale, City, Pasteur, Marché Beaux-Arts, commerce, artisanat, tourisme, économie sociale et solidaire, relations avec les associations d'insertion, «mieux disant social».

Vincent FUSTER, Adjoint

Jacques MARIOT, Adjoint

Membres de la majorité

- Frédérique MOZER
- Catherine BALLOT
- Karine GEIGER
- Jean-Claude CHEVAILLER
- Emmanuel DUMONT
- Joëlle SCHIRRER
- Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA

Membres de l'opposition

- Nicole WEINMAN
- Françoise BRANGET
- Catherine COMTE-DELEUZE

4^{ème} Commission :

Action sociale, quartiers inscrits au contrat de ville, politique de la ville, tranquillité publique, points publics, animations socio-culturelles, relations avec les MPT et les MJC, handicap, personnes âgées, relations intergénérationnelles, conseil des sages, CIJ, jeunesse.

Marie-Guite DUFAY, Adjointe

Denis BAUD, Adjoint

Membres de la majorité

- Annie MENETRIER
- Jean-Jacques DEMONET
- Lucille LAMY
- Abdel GHEZALI
- Danièle TETU
- Frédérique MOZER
- Danièle POISSENOT

Membres de l'opposition

- Nicole WEINMAN
- Alexandre CHIRIER
- Catherine COMTE-DELEUZE

5^{ème} Commission :

Culture, action culturelle, spectacle vivant, École Régionale des Beaux-Arts, Musées, Bibliothèques, Conservatoire, musiques actuelles, SMAC, rencontre jeunes création, université, enseignement supérieur, recherche, coopération décentralisée.

Michel ROIGNOT, Adjoint

Sébastien MAIRE, Adjoint

Membres de la majorité

- Franck MONNEUR
- Rosine CHAVIN-SIMONOT
- Karine GEIGER
- Joëlle SCHIRRER
- Benoît CYPRIANI
- Annie MENETRIER
- Sylvie JEANNIN

Membres de l'opposition

- Catherine PUGET
- Pascal BONNET
- Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN

6^{ème} Commission :

Hygiène, santé, ressources humaines, administration générale, affaires juridiques, formalités administratives, accueil du public et courrier, qualité, évaluation des politiques publiques, relations avec le Conseil Général.

Martine BULTOT, Adjointe

Yves-Michel DAHOUI, Adjoint

Membres de la majorité

- Catherine BALLOT
- Danièle POISSENOT
- Béatrice FALCINELLA
- Rosine CHAVIN-SIMONOT
- Patrick BOURQUE
- Abdel GHEZALI
- Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA

Membres de l'opposition

- Nicole WEINMAN
- Catherine PUGET
- Michel JOSSE

7^{ème} Commission :

Urbanisme et grands projets urbains, renouvellement urbain, action foncière, habitat et aides au logement, voirie, circulation, stationnement, déplacements urbains, propreté publique, police municipale, éclairage public, occupation du domaine public, sécurité routière, modes de déplacement doux.

Michel LOYAT, Adjoint

Jean-Claude ROY, Adjoint

Membres de la majorité

- Corinne TISSIER
- Danièle POISSENOT
- Benoît CYPRIANI
- Annie MENETRIER
- Jean-Jacques DEMONET
- Béatrice FALCINELLA
- Rosine CHAVIN-SIMONOT

Membres de l'opposition

- Françoise BRANGET
- Claire CASENOVE
- Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN

8^{ème} Commission :

Domaine, gestion du patrimoine, bâtiment, parc automobile, eau et assainissement, environnement et maîtrise de l'énergie (énergies renouvelables, parcs, espaces verts, forêts, déchets, tri sélectif), prévention des risques.

Christophe LIME, Adjoint

Éric ALAUZET, Adjoint

Membres de la majorité

- Nicole DAHAN
- Annaïck CHAUVET
- Patrick BOURQUE
- Abdel GHEZALI
- Sylvie JEANNIN
- Béatrice FALCINELLA
- Franck MONNEUR

Membres de l'opposition

- Claire CASENOVE
- Pascal BONNET
- Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN

9^{ème} Commission :

Démocratie participative, citoyenneté (conseils de quartier, conseil bisontin des jeunes, accès des citoyens aux TIC, consultations locales), vie associative, vie des quartiers, proximité, comités de quartier, salles municipales, Centre 1901, Kursaal, assises de la ville.

Françoise PRESSE, Adjointe

Bruno MEDJALDI, Adjoint

Membres de la majorité

- Abdel GHEZALI
- Annie MENETRIER
- Benoît CYPRIANI
- Lucille LAMY
- Danièle POISSENOT
- Béatrice FALCINELLA
- Corinne TISSIER

Membres de l'opposition

- Bernard LAMBERT
- Martine ROPERS
- Catherine COMTE-DELEUZE

3 - Conseil Municipal - Modification du règlement intérieur

A l'unanimité, le Conseil Municipal a statué favorablement sur les modifications apportées au règlement intérieur du Conseil Municipal suite aux changements intervenus dans les commissions.

4 - Remplacement de délégués titulaires au Conseil de la CAGB

A l'unanimité, le Conseil Municipal a désigné M. Michel JOSSE, M. Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE et M. Didier GENDRAUD pour remplacer M. Marcel POCHARD, Mme Safia N'MINEJ et M. Bruno LEGEARD au Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.

5 - SEM de la Citadelle - Délégation de service public - Adoption du contenu du cahier des charges et de ses principales dispositions

A l'unanimité, Mme Joëlle SCHIRRER ne prenant pas part au vote, le Conseil Municipal a adopté le cahier des charges proposé.

6 - Citadelle - Tarification 2004

A l'unanimité, Mme SCHIRRER, Mme FELLMANN, M. MARIOT, M. DAHOUI, M. LIME, Mme CHAUVET, M. DUMONT, M. CHIRIER, M. BONNET, M. LAMBERT, M. FUSTER, ne prenant pas part au vote, le Conseil Municipal a adopté les tarifs suivants :

| Types de tarifs | Tarifs proposés par la SEM | Tarifs soumis à l'approbation du Conseil Municipal |
|--|----------------------------|--|
| INDIVIDUELS | | |
| ➤ Adulte - Plein tarif (de septembre à mai) | 7,00 € | 7,00 € |
| ➤ Adulte - Plein tarif (de juin à septembre) | 7,50 € | 7,50 € |
| ➤ Tarif réduit jeune de 14 à 18 ans, étudiant - 28 ans, apprenti, demandeur d'emploi, militaire appelé, handicapé, carte famille nombreuse | 6,00 € | 6,00 € |
| ➤ Enfant | | |
| . de 4 à 14 ans | 4,00 € | 4,00 € |
| . handicapé | 3,00 € | 3,00 € |
| . de moins de 4 ans | gratuit | gratuit |
| ABONNEMENTS POUR 12 MOIS | | |
| ➤ Abonnement solo | 18,00 € | 18,00 € |
| ➤ Abonnement famille | 45,00 € | (1) 38,20 € |
| ➤ Abonnement grands-parents | 45,00 € | (1) 38,20 € |
| par petit enfant supplémentaire au-delà du 3 ^{ème} | + 7,70 € | + 7,70 € |
| GROUPES | | |
| ➤ Adulte (à partir de 20 personnes) | 6,00 € | 6,00 € |
| ➤ Adulte handicapé (à partir de 5 personnes) et accompagnateurs de handicapés | 5,00 € | 5,00 € |
| ➤ Enfants | | |
| - scolaire, étudiant - 28 ans, centre aéré (à partir de 10 personnes) | 3,50 € | 3,50 € |
| - handicapé (à partir de 5 personnes) | 3,00 € | 3,00 € |
| - scolaires bisontins (maternelles et primaires après accord du service Enseignement de la Ville) | Gratuit | Gratuit |
| Gratuité pour les accompagnateurs | | |
| Adultes : 1 pour 20 | | |
| Scolaires : 1 pour 10 (1 pour 5 en maternelle) | | |
| Handicapés (enfants et adultes) : 1 pour 5 | | |
| Autres accompagnateurs : tarif réduit | | |
| VISITES ECLAIRS | | |
| ➤ 1 h 30 avant fermeture du site | 6,00 € par adulte | 6,00 € par adulte |
| ➤ 1 h avant fermeture du site ou en journée | 3,50 € pour tous | 3,50 € pour tous |

(1) En application de la convention de gestion, la Ville assurera à la SEM la compensation financière de la différence de tarification sur ces deux tarifs.

7 - Exercice 2003 - Autorisation de principe accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

A l'unanimité, le Conseil Municipal a pris acte des opérations effectuées dans le cadre de l'autorisation de principe accordée au Maire.

8 - Conseil des Sages - Adoption du règlement intérieur

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé la proposition du règlement intérieur faite par le Conseil des Sages.

9 - Exercice 2002 - Rapport d'activités des services délégués - Stationnement

A l'unanimité, le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport.

Personnel Communal

10 - Révision de la Liste des Emplois Permanents

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé la liste des emplois permanents de la Ville de Besançon proposée.

11 - Contrat de Ville - Emploi de chargé de mission - Renouvellement

A l'unanimité, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à pourvoir l'emploi de chargé de mission contrat de ville à temps complet dans les conditions proposées et à signer le contrat à intervenir dans ce cadre.

Finances - Ressources budgétaires

12 - Exercice 2003 - Budget annexe du Service de Soins A Domicile Pour Personnes Agées (SSADPA) - Modification

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé les modifications budgétaires proposées et a voté au budget de l'exercice courant par décision modificative les ajustements de crédits suivants :

A) Dépenses d'exploitation

| Imputations | Prévision de crédit à ce jour | Crédits accordés | Ajustement |
|-------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------|-------------------|
| 011/6021 : produits pharmaceutiques | 112 | 191 | + 79 |
| 011/6022 : fournitures consommables | 112 | 112 | 0 |
| 011/60612 : énergie, électricité | 1 000 | 500 | - 500 |
| 011/60613 : chauffage | 300 | 141 | - 159 |
| 011/60621 : carburants | 3 000 | 3 208 | + 208 |

| Imputations | Prévision de crédit à ce jour | Crédits accordés | Ajustement |
|---|--------------------------------------|-------------------------|-------------------|
| 011/60622 : produits d'entretien | 49 | 49 | 0 |
| 011/60624 : fournitures administratives | 160 | 281 | + 121 |
| 011/60628 : fournitures hôtelières | 225 | 104 | - 121 |
| 011/60628 : autres fournitures | 505 | 505 | 0 |
| 011/6111 : prestations à caractère médical | 30 000 | 20 000 | - 10 000 |
| 011/6256 : frais de missions | 710 | 710 | 0 |
| 011/6262 : frais de télécommunication | 800 | 709 | - 91 |
| 011/6281 : prestation de blanchissage à l'extérieur | 940 | 940 | 0 |
| Sous-total | 37 913 | 27 450 | - 10 463 |
| 012/6411 : personnel titulaire et stagiaire | 218 700 | 218 700 | 0 |
| 012/6415 : personnel non médical de remplacement | 66 000 | 57 539 | - 8 461 |
| 012/64156 : indemnité de préavis et de licenciement | 1 600 | 1 000 | - 600 |
| 012/64511 : cotisations URSSAF | 55 000 | 55 000 | 0 |
| 012/64513 : cotisations caisse de retraite | 4 300 | 4 300 | 0 |
| 012/64515 : cotisations CNRACL | 24 500 | 24 500 | 0 |
| 012/6473 : allocations chômage | 1 300 | 6 996 | + 5 696 |
| 012/6475 : médecine du travail | 900 | 900 | 0 |
| 012/6478 : autres charges sociales | 2 260 | 2 260 | 0 |
| Sous-total | 374 560 | 371 195 | - 3 365 |
| 016/6135 : locations mobilières | 1 675 | 77 | - 1 598 |
| 016/6155 : entretien et réparations sur biens mobiliers | 4 500 | 6 512 | + 2 012 |
| 016/616 : prime d'assurance | 1 675 | 1 675 | 0 |
| 016/6182 : documentation générale et technique | 283 | 283 | 0 |
| 016/6185 : frais de colloques, séminaires, conférences | 2 790 | 2 440 | - 350 |
| 016/623 : publicité, publications | 450 | 36 | - 414 |
| 016/6811 : dotation aux amortissements | 11 856 | 11 856 | 0 |
| Sous-total | 23 229 | 22 879 | - 350 |
| TOTAL CREDITS DE FONCTIONNEMENT | 435 702 | 421 524 | - 14 178 |

B) Recettes d'exploitation

| Imputations | Prévision de crédit à ce jour | Crédits accordés | Ajustement |
|--|--------------------------------------|-------------------------|-------------------|
| 002 : Excédent de fonctionnement 2002 à affecter à la réduction des charges 2003 | | 55 754 | + 55 754 |
| 017/73111 : forfait global annuel de soins | 435 702 | 365 770 | - 69 932 |
| TOTAUX | 435 702 | 421 524 | - 14 178 |

13 - Exercice 2003 - Transferts de crédits

Le Conseil Municipal a approuvé les transferts intervenus en dépenses de fonctionnement et autorisé ceux à intervenir en dépenses d'investissement entre le 3 novembre 2003 et le 2 décembre 2003.

14 - Exercice 2003 - Ouverture de crédits reprises au budget par décisions modificatives - Crédits complémentaires par reprise sur compte de dépenses imprévues

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé les ajustements budgétaires en dépenses et en recettes et les transferts suivants sur les comptes de dépenses imprévues.

15 - Exercice 2003 - Cotes et produits irrécouvrables - Admissions en non-valeur

A l'unanimité, le Conseil Municipal a statué favorablement sur les propositions faites concernant les cotes et produits irrécouvrables, admis ces produits en non-valeurs et en donne décharge au Trésorier Principal Municipal.

16 - Exercice 2003 - Avances en garantie d'emprunts - Modalités de remboursement des avances accordées par la Ville

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'ouvrir, par décisions modificatives au budget de l'exercice courant en dépenses et en recettes, les crédits nécessaires à l'exécution du remboursement des avances accordées par la Ville d'une garantie d'emprunts accordée à l'Association Sportive et Culturelle «La Citadelle».

17 - Exercice 2003 - Budget général - Gestion active de la dette - Recours à divers instruments de couverture de risque de taux

A l'unanimité, le Conseil Municipal a adopté la délibération proposée concernant l'utilisation d'instruments de couverture du risque de taux.

18 - Exercice 2004 - Lignes de trésorerie

A l'unanimité, le Conseil Municipal a adopté la délibération proposée concernant l'ouverture de lignes de trésorerie.

19 - Exercice 2004 - Modification du type de vote du budget principal

A l'unanimité, le Conseil Municipal a rapporté les termes de la délibération du 11 décembre 1995 et a modifié le niveau de vote du budget principal en adoptant le vote par nature à compter de l'exercice 2004.

20 - Ressources budgétaires 2004 - Fixation de divers tarifs, taxes et droits

A l'unanimité, le Conseil Municipal a fixé le montant des tarifs, taxes et droits correspondant aux prestations assurées par la Ville de Besançon dans les divers domaines proposés.

21 - Animations nautiques - Additif aux tarifs 2003/2004

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé les propositions de tarifs et rémunérations concernant les animations nautiques.

Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

22 - Communauté d'Agglomération du Grand Besançon - Convention de partenariat informatique

A l'unanimité, M. le Maire ne prenant pas part au vote, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur l'intervention du Département TIC de la Ville de Besançon au profit de la CAGB et a autorisé M. le Maire à signer la convention à intervenir avec la CAGB, en application de l'article L 5216.7.1 du CGCT.

23 - Suivi médical et social des agents de la CAGB par les services de la Ville de Besançon - Conventions

A l'unanimité, M. le Maire ne prenant pas part au vote, le Conseil Municipal a statué favorablement sur la mise en place d'une surveillance médicale professionnelle et d'un suivi social pour le personnel de la CAGB tel qu'il a été proposé et a autorisé M. le Maire à signer les deux conventions à intervenir avec la CAGB.

24 - Communauté d'Agglomération du Grand Besançon - Validation des transferts de charges 2003

A l'unanimité, M. le Maire ne prenant pas part au vote, le Conseil Municipal a statué favorablement sur l'objet et les montants des transferts de charges 2003 proposés ainsi que sur le montant de l'attribution de compensation de TP modifié.

25 - Contrat d'Agglomération du Grand Besançon - Programmation 2004-2006

A l'unanimité, M. le Maire ne prenant pas part au vote, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur la programmation du contrat d'agglomération 2004-2008 et notamment sur les financements apportés par les partenaires au titre des crédits spécifiques Contrat d'agglomération et ATSR et a autorisé Mme la Première Adjointe au Maire à signer la convention du contrat d'agglomération.

26 - Tourisme fluvial - Transfert de la halte nautique à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

A l'unanimité, M. le Maire ne prenant pas part au vote, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur le transfert de la halte fluviale du Moulin Saint-Paul dans les conditions proposées et a autorisé M. le Maire à effectuer les opérations comptables correspondant au transfert à la CAGB des équipements de la halte fluviale.

27 - Transfert du site de l'aire d'accueil des gens du voyage de la Malcombe à la CAGB - Convention

A l'unanimité, M. le Maire ne prenant pas part au vote, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur le transfert à la CAGB de l'aire d'accueil des gens du voyage au 1er janvier 2004, a autorisé M. le Maire à signer la convention de mise à disposition du site à intervenir avec la CAGB et à ouvrir par décision modificative au budget de l'exercice courant les autorisations budgétaires d'ordre nécessaires à l'enregistrement comptable de cette mise à disposition sur le compte d'actif spécifique aux immobilisations transférées aux établissements publics intercommunaux.

Garanties d'emprunts

28 - Office Public Municipal d'HLM de Besançon - Acquisition d'un pavillon 8, chemin de la Combe aux Lézards à Besançon - Garantie par la Ville, à hauteur de 50 %, d'un prêt de 16 350 € et à hauteur de 100 % d'un prêt de 82 039 € contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations

A l'unanimité, M. BAUD, M. LOYAT, Mme POISSENOT, Mme MOZER, Mme CASENOVE ne prenant pas part au vote, le Conseil Municipal a adopté la délibération proposée concernant l'autorisation d'une garantie d'emprunt à l'Office Public Municipal d'HLM de Besançon.

29 - Office Public Municipal d'HLM de Besançon - Acquisition/amélioration de 2 logements 30 B, chemin des Quatrouillots à Besançon - Garantie par la Ville, à hauteur de 50 % d'un prêt de 139 086 € et à 100 % d'un prêt de 36 787 € contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations

A l'unanimité, M. BAUD, M. LOYAT, Mme POISSENOT, Mme MOZER, Mme CASENOVE ne prenant pas part au vote, le Conseil Municipal a adopté la délibération proposée concernant une garantie d'emprunt à l'Office Public Municipal d'HLM de Besançon.

Subventions : attribution, encaissement, réaffectation

30 - Vie associative - Subventions à des associations de quartiers et diverses - Deuxième répartition pour 2003

A l'unanimité, le Conseil Municipal a procédé à l'attribution des subventions suivantes :

| Associations | Rappel 2002 | Proposition |
|---|--------------------|--------------------|
| Association SALSAMOONDO (soutien au fonctionnement de cette association) | 1 000 € | 700 € |
| S.H.A.G. (spéléologie) (soutien au fonctionnement de cette association) | 700 € | 700 € |
| Groupe spéléologique du Doubs (soutien au fonctionnement de cette association) | 1 200 € | 1 200 € |
| Les Amis de Tver (soutien au fonctionnement de cette association) | 1 000 € | 1 000 € |
| Association Départementale de Protection Civile (pour achat de véhicules et matériel) | - | 2 000 € |
| Association France Palestine Solidarité-Besançon (pour déficit d'un concert et achat d'un stand d'exposition) | - | 600 € |
| Buko Kendo Besançon (soutien au fonctionnement de cette association) | 350 € | 380 € |
| ABC Echecs (soutien au fonctionnement de cette association) | 1 500 € | 1 500 € |
| Comité de Quartier des Chaprais (en complément de la subvention de fonctionnement 2003, déjà versée : 1 000 €) | 1300 € | 300 € |
| Association Baz'Arts Blues (soutien au fonctionnement de cette association) | - | 500 € |

31 - Animation et promotion de la Ville - Attribution de subventions

A l'unanimité, le Conseil Municipal a autorisé le versement d'une subvention de 18 500 € à l'Union des Commerçants de Besançon, 1 100 € à l'Association des Commerçants du Marché, 1 000 € à l'Association Négociales, 1 400 € à l'Association du Quartier du Marché et a autorisé M. le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

32 - Subventions à des associations sportives

A l'unanimité, le Conseil Municipal a statué favorablement sur l'attribution des subventions suivantes :

| | |
|--|--------------------------------------|
| - CPB (participation au financement d'un sauna) | 2 000 € |
| - CLAIRS-SOLEILS BASKET CLUB (acquisition d'un panneau mobile de score et chronométrage) | 1 500 € |
| - ASPTT : Corrida de Besançon | 2 000 € (rappel 2002 : 2 000 €) |
| - LIGUE DE TENNIS : Open de Franche-Comté | 20 000 € (rappel 2002 : 18 000 €) |
| - LIGUE DE BASKET : All Star Game du 20.12. | 3 000 € |
| - LIGUE DE HAND : France-Portugal du 16.01.04 | 4 000 € |
| - FRANCHE-COMTE DANSE SPORTIVE - Championnat de danse | 1 500 € |
| - BRC FOOT ASSOCIATION - Tournoi de Foot féminin au Palais des Sports | 1 000 € |
| - CENTRE OMNISPORT PIERRE CROPPET au titre d'une avance sur la subvention 2004 pour le fonctionnement de la structure sportive | 4 500 € |
| - ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE MONTRAPON LA BUTTE | 5 000 € |

33 - Subventions exceptionnelles à la Palmeraie, au Carrefour d'Animation et d'Expression Musicale, au CCPPO

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de l'attribution de subventions exceptionnelles pour les associations La Palmeraie : 3 000 €, Carrefour d'Animation et d'Expression Musicale (CAEM) : 3 500 € et Centre Culturel Populaire de Palente - Les Orchamps (CCPPO) : 2 500 €.

34 - Subvention à l'Université de Franche-Comté pour premier équipement des locaux de l'UFR des Sciences Médicales et Pharmaceutiques

A l'unanimité, M. le Maire, M. MAIRE et M. CHEVAILLER ne prenant pas part au vote, le Conseil Municipal a attribué une subvention d'équipement de 122 000 € à l'Université de Franche-Comté, a prévu les crédits au Budget Primitif 2004 et a autorisé M. le Maire à signer la convention à intervenir.

35 - Acceptation d'un don - Don à la Ville de la part d'un canadien ancien stagiaire au Centre de Linguistique Appliquée de Besançon

A l'unanimité, le Conseil Municipal a accepté le don de 100 € de Albert Rafle et l'a affecté aux opérations qui seront réalisées dans le cadre des «Journées du Patrimoine 2004».

36 - Semaine de la Solidarité Internationale - Attribution de subvention à l'Association RECIDEV pour la 2ème édition du concours de projets de jeunes «Bouge ta planète»

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 2 000 € à RECIDEV.

37 - Mise en valeur du patrimoine du centre ancien - Opération «Besançon nettoie ses façades» - Attribution de subventions

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé la proposition d'attribution des subventions suivantes :

| IMMEUBLE | PROPRIETAIRE / SYNDIC | FACTURES | TAUX | SUBVENTION |
|---|---|------------------|----------|-----------------|
| RATTRAPAGE EXCEPTIONNEL EN 2003 | | | | |
| Hôtel Petit de Marivat | | | | |
| <i>TROISIEME SECTEUR</i> | | | | |
| 2 bis, place Jean Cornet (1ère tranche de travaux) | GESTRIM 25, rue Proudhon 25000 BESANÇON | 118 091 € | 20 % | 23 618 € |
| <i>Total</i> | <i>1 dossier</i> | <i>118 091 €</i> | <i>-</i> | <i>23 618 €</i> |
| Place de la Révolution | | | | |
| <i>SIXIEME SECTEUR</i> | | | | |
| 1, rue des Boucheries | SCI Vauban Lane Chez M. ou Mme COLLETTE B. 1, rue Francis Carco 25000 BESANÇON | 7 688 € | 20 % | 1 537 € |
| 13, rue des Boucheries | M. BARTHELEMY Roger 23, avenue de la Vaite 25000 BESANÇON | 4 358 € | 20 % | 871 € |
| 15/17/19 rue des Boucheries | CABINET BENOIT 4, rue d'Alsace 25000 BESANÇON | 14 423 € | 20 % | 2 884 € |
| 21, rue des Boucheries | Mme REGAZZONI Éliane 58, rue des Cras 25000 BESANÇON | 8 783 € | 20 % | 1 756 € |
| <i>TOTAL</i> | <i>4 dossiers</i> | <i>35 252 €</i> | <i>-</i> | <i>7 048 €</i> |
| ANNEE DE RATTRAPAGE | | | | |
| <i>SEPTIEME SECTEUR</i> | | | | |
| 2, rue Thiémanté | Habitat et Développement Local 12, rue de la Vieille Monnaie 25000 BESANÇON | 4 769 € | 20 % | 953 € |

| IMMEUBLE | PROPRIETAIRE / SYNDIC | FACTURES | TAUX | SUBVENTION |
|---|---|------------------|-------------|-----------------|
| 4/6/8, rue de l'École | GESTRIM 25, rue Proudhon BP 193 25015 BESANÇON CEDEX | 23 520 € | 20 % | 4 704 € |
| 24, rue de l'École | Habitat et Développement Local 12, rue de la Vieille Monnaie 25000 BESANÇON | 5 733 € | 20 % | 1 146 € |
| <i>TOTAL</i> | <i>2 dossiers</i> | <i>34 022 €</i> | <i>-</i> | <i>6 803 €</i> |
| EN COURS | | | | |
| <i>HUITIEME SECTEUR</i> | | | | |
| 40/42, rue Bersot | Mme DEMOURON Andrée 12, rue de Lorraine 25000 BESANÇON | 10 573 € | 20 % | 2 114 € |
| 58/60, rue Bersot (2ème tranche de travaux, selon accord) | Mme TOURNERET Denise 58, rue Bersot 25000 BESANÇON | 13 715 € | 20 % | 2 743 € |
| 8, rue de Lorraine | GESTRIM 25, rue Proudhon BP 193 25015 BESANÇON CEDEX | 11 955 € | 20 % | 2 391 € |
| 10, rue de Lorraine | GESTRIM 25, rue Proudhon BP 193 25015 BESANÇON CEDEX | 16 915 € | 20 % | 3 383 € |
| 3/5, rue Morand | Mme MOUGEY-CHEMETT K. 6, rue du Capitaine Faure 25000 BESANÇON | 18 665 € | 20 % | 3 733 € |
| 15, rue Pasteur | AGI-BIS Le Major - 83, rue de Dole 25000 BESANÇON | 8 302 € | 20 % | 1 660 € |
| <i>TOTAL</i> | <i>6 dossiers</i> | <i>80 125 €</i> | <i>20 %</i> | <i>16 024 €</i> |
| TOTAL GENERAL | 14 dossiers | 267 490 € | 20 % | 53 493 € |

38 - Education - Attributions de subventions

A l'unanimité, le Conseil Municipal a autorisé la reconduite des subventions versées en 2002 aux associations suivantes :

| | |
|--------|---------|
| FCPE : | 1 978 € |
| PEEP : | 659 € |

39 - Education - Subventions aux classes transplantées

A l'unanimité, le Conseil Municipal a adopté l'attribution des sommes suivantes pour les classes transplantées :

| Ecole | Lieu de séjour | Dates du séjour | Nombre d'élèves | Nombre de jours | Subvention/jour/élève | Coût total | Bénéficiaire de la subvention |
|-----------------------|--|---|-----------------|-----------------|-----------------------|------------|-------------------------------|
| Bourgogne primaire | Centre Equestre Les Fauvettes à Levier | du 17 au 22/11/03 (6 jours) | 19 | 114 | 8,32 € | 948,48 € | Coopérative de l'école |
| Bourgogne primaire | Centre Equestre Les Fauvettes à Levier | du 13 au 15/11/03 (3 jours) | 70 | 210 | 8,32 € | 1 747,20 € | Coopérative de l'école |
| Fanart élémentaire | Centre Equestre Les Fauvettes à Levier | du 1 ^{er} au 5/12/03 (5 jours) | 34 | 170 | 8,32 € | 1 414,40 € | Coopérative de l'école |
| Paul Bert élémentaire | Moirans en Montagne | du 1 ^{er} au 5/12/03 (5 jours) | 21 | 105 | 8,32 € | 873,60 € | Coopérative de l'école |

40 - Action culturelle - Encaissement et réaffectation de subventions au titre du contrat de ville

A l'unanimité, le Conseil Municipal a accepté l'encaissement et la réaffectation de subventions d'un montant de 5 548 € versées par la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Urbanisme - Logement

41 - Renouvellement urbain de la cité des Acacias - Participation financière de la Ville au remboursement anticipé d'un emprunt - Convention avec l'Office Public d'HLM de Besançon

A l'unanimité, M. LOYAT, M. BAUD, Mme POISSENOT, Mme MOZER, Mme CASENOVE ne prenant pas part au vote, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer la convention à intervenir avec l'Office Public d'HLM de Besançon pour la participation de la Ville au remboursement anticipé des emprunts relatifs à l'immeuble 6.

42 - Quartier de Palente - Ilot Gounod - Traitement social et relogement des locataires - Maîtrise d'oeuvre sociale - Participation financière de la Ville

A l'unanimité, Mme POISSENOT ne prenant pas part au vote, le Conseil Municipal a statué favorablement sur le versement à la SAFC d'une participation financière de la Ville dans le cadre du contrat de ville de 12 196 €.

43 - Aménagement de la place de la Révolution - Opération Marché Beaux-Arts - Concours de concepteur Lumière - Désignation du jury de concours de maîtrise d'oeuvre - Modificatif à la délibération du 20 novembre 2003

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé la rectification proposée dans la composition du jury de concours de maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement de la place de la Révolution.

44 - Pôle d'animation - Maison de quartier et médiathèque - ORU Planoise - Désignation du jury - Modificatif à la délibération du 16 octobre 2003

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé la composition du jury du concours de maîtrise d'oeuvre telle que proposée dans le cadre de l'Opération de Renouvellement Urbain de Planoise.

Culture

45 - Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Acquisition d'une statue bourguignonne du XV^{ème} siècle «Vierge allaitant l'enfant» - Encaissement et réaffectation d'une subvention de l'association des Amis des Musées et des Bibliothèques

A l'unanimité, M. RENOUD-GRAPPIN ne prenant pas part au vote, le Conseil Municipal a accepté le généreux concours de l'association des Amis des Musées et des Bibliothèques qui contribue ainsi à l'enrichissement du patrimoine de la Ville, a approuvé le plan de financement de l'acquisition et l'encaissement et réaffectation de la somme de 20 000 € versée par l'Association des Amis des Musées.

46 - Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie et Musée du Temps - Signature d'une convention entre la Ville et l'Office de Tourisme pour la gestion des visites guidées de groupes touristiques

A l'unanimité, Mme SCHIRRER et M. MARIOT ne prenant pas part au vote, le Conseil Municipal a statué favorablement sur la proposition de convention entre la Ville et l'Office de Tourisme pour la gestion des visites guidées de groupes touristiques.

47 - Musée de la Résistance et de la Déportation - Dons et acquisitions

A l'unanimité, le Conseil Municipal a autorisé les divers dons et acquisitions au Musée de la Résistance et de la Déportation dans les conditions proposées.

48 - Biennale du Temps 2004 - Convention de partenariat pour son organisation et son financement avec le Conseil Général du Territoire de Belfort et la Maison du Temps et de la Mobilité

A l'unanimité, le Conseil Municipal a statué favorablement sur le principe d'une organisation conjointe entre la Ville de Besançon, le Conseil Général du Territoire de Belfort et la Maison du Temps et de la Mobilité, d'un colloque international sur les politiques temporelles «La Biennale du Temps». Il a autorisé M. le Maire à signer la convention à intervenir dans ce cadre, fixant les conditions d'organisation de cette manifestation et a accordé une subvention de 50 000 € à la Maison du Temps et de la Mobilité versée selon les modalités proposées.

Forêts

49 - Forêts communales - Micro-chantiers de forestage à caractère pédagogique dans le cadre de l'insertion des jeunes - Convention avec l'Association Départementale de Défense et de Sauvegarde de l'Enfant et l'Adulte

A l'unanimité, Mme DUFAY, Mme PRESSE, Mme POISSENOT ne prenant pas part au vote, le Conseil Municipal statue favorablement sur la reconduction des opérations mises en place avec l'ADDSEA en 2003 et a autorisé M. le Maire à signer une nouvelle convention avec l'ADDSEA sur les bases proposées.

50 - Forêts communales - Programme de travaux de gestion forestière année 2004

A l'unanimité, le Conseil Municipal a adopté le programme des travaux de gestion forestière 2004 et a autorisé M. le Maire à procéder aux consultations d'entreprises pour mener à bien les travaux et à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution et au règlement des travaux selon les crédits correspondants inscrits au budget 2004 des forêts communales.

51 - Forêts communales - Destination des coupes de bois marqués ou à marquer année 2004

A l'unanimité, le Conseil Municipal a adopté le programme proposé dans le cadre des plans de gestion des forêts communales de Chailluz et d'Aglans.

Patrimoine

52 - Groupe scolaire Ile de France - Ravalement de façades - Approbation du projet

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé le programme de travaux et a autorisé M. le Maire à signer les marchés de travaux, après appels d'offres, le (ou les) ordre(s) de service ou avenant(s) permettant l'exécution complète des travaux, ceci dans la limite des crédits inscrits aux budgets 2003 et suivants, étant précisé que pour les avenants entraînant une augmentation supérieure à 5 %, cette autorisation ne sera effective qu'après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres.

53 - Église Sainte-Madeleine - Restauration des toitures de la chapelle de semaine et du parvis de l'Église - Lancement de l'opération - Demande de subventions - Engagement de la tranche ferme de travaux

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de lancer l'opération pour une première tranche concernant la restauration des toitures de la chapelle de semaine de l'Église Sainte-Madeleine dans les conditions proposées. Il a autorisé M. le Maire à solliciter la participation financière de l'Etat, de la Région de Franche-Comté, du Département du Doubs, à signer les marchés de prestations de service et autres prestations nécessaires au bon déroulement des études, le (ou les) ordre(s) de service, ou le (ou les) avenant(s) permettant l'exécution complète des celles-ci, à lancer la consultation des entreprises par voie d'appel d'offres, à signer les marchés de travaux, le (ou les) ordre(s) de service, ou le (ou les) avenant(s) permettant l'exécution complète des travaux.

54 - Démolition de divers bâtiments - Approbation du projet - Autorisation de signature des marchés

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé ces déconstructions et autorisé le lancement des consultations. Il a autorisé M. le Maire à solliciter ou confirmer des subventions auprès de l'Etat, de la Région de Franche-Comté, du Département du Doubs, de la CAGB et de l'ADEME, chacun pour ce qui le concerne dans le cadre des programmes ATSR, CITE, Contrat d'Agglomération du Grand Besançon ou autres et de les inscrire, dès réception des notifications attributives, par décision modificative au budget de l'exercice courant, à signer les marchés de démolitions après appel d'offres, le (ou les) ordre(s) de service ou avenant(s) permettant l'exécution complète des travaux.

Divers

55 - Encaissement et réaffectation d'indemnités de sinistre - Dégâts informatiques suite à orage à l'Orangerie Municipale - Vol par effraction à la Bibliothèque Jean Moulin

A l'unanimité, le Conseil Municipal a autorisé les encaissements et les réaffectations de l'indemnité de l'assureur de 1 886,52 € pour les dégâts sur l'installation téléphonique de l'Orangerie Municipale et de l'indemnité de l'assureur de 1 233,43 € pour le vol de divers matériels informatiques à la Bibliothèque Jean Moulin.

56 - Usine d'Incinération des Ordures Ménagères - Avenant transactionnel avec la Société VINCI Environnement - Additif à la convention de transfert à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

A l'unanimité, M. le Maire ne prenant pas part au vote, le Conseil Municipal a décidé de passer un avenant transactionnel avec la Société VINCI ENVIRONNEMENT et de compléter la convention de transfert avec la CAGB et le SYBERT dans les conditions proposées, d'inscrire sur le budget annexe Déchets une recette exceptionnelle de 1 M€ correspondant à l'indemnité transactionnelle arrêtée avec VINCI ENVIRONNEMENT. Il a autorisé M. le Maire à signer cet avenant transactionnel au marché 99.081 avec la Société

VINCI ENVIRONNEMENT et à signer la convention de transfert de l'UIOM à laquelle sera incorporé l'article spécifique proposé.

57 - Subvention exceptionnelle à l'Association BRC «Foot»

A l'unanimité, 9 Conseillers s'étant abstenus, le Conseil Municipal a statué favorablement sur le versement d'une subvention exceptionnelle à l'Association BRC «Foot» d'un montant de 100 000 €.

58 - Affaires diverses - Questions orales

Vœu proposé au nom du groupe majoritaire au Conseil Municipal de Besançon - Menaces sur les Centres Communaux et Intercommunaux d'Action sociale !

A la majorité, 10 Conseillers ayant voté contre, le Conseil Municipal a adopté le vœu suivant présenté par le groupe majoritaire :

«Par amendement au projet de loi «Responsabilités locales» qui vient d'être débattu au Sénat, l'existence des CCAS/CIAS est désormais menacée !

Accepté en Commission des lois du Sénat, un article additionnel à l'article 100 du projet de loi vient modifier en profondeur l'article L 123-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles qui fonde l'existence légale des Centres Communaux d'Action Sociale, établissements publics autonomes :

«Lorsque la commune renonce à constituer un centre d'action sociale, elle exerce directement les attributions dévolues à celui-ci par le présent chapitre. Ces dispositions sont applicables aux établissements publics de coopération intercommunale».

Ainsi, les communes pourraient renoncer à la création d'un CCAS (ou d'un CIAS) et exercer directement les compétences dévolues à ce dernier. Ces dispositions sont d'ailleurs applicables aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI).

Nous tenons à rappeler :

➤ que la représentation de la société civile au sein des conseils d'Administration des CCAS, présidés de droit par le maire de la commune, constitue une originalité exemplaire en France comme en Europe d'organisation paritaire. Cette organisation associe, aux côtés des élus du conseil municipal, des représentants du monde associatif (personnes âgées, handicapées, familles, insertion et lutte contre les exclusions), bénévoles dont le pouvoir décisionnel est identique et qui s'investissent fortement ;

➤ qu'en plus de 200 ans d'existence, les CCAS ont fait leurs preuves grâce à leur professionnalisme, à leur connaissance des besoins des populations et des capacités d'intervention des acteurs publics et associatifs de terrain, adaptant les réponses aux

besoins de nos concitoyens. Sans eux disparaîtraient des lieux de réflexion stratégique sur le développement social local ;

➤ que les CCAS peuvent gérer directement et contrôler des équipements sociaux et médico-sociaux en services non personnalisés (non dotés de la personnalité juridique). Si les communes souhaitent assurer ces missions, elles devront soit ériger ces équipements en établissements publics autonomes, soit les confier à des associations (avec de fortes contraintes en matière de délégation de service public et des risques de gestion de fait) ;

➤ que si de nombreuses petites communes n'ont pas satisfait leur obligation légale de créer un CCAS, elles peuvent le faire en créant un Centre Intercommunal d'Action sociale, structure légère par excellence qui permet la mutualisation des moyens humains et financiers, sous réserve de simplification de leurs conditions de création et de l'ajout de la compétence sociale à la liste des compétences optionnelles assumées par les EPCI ;

➤ que cet amendement sénatorial est contraire aux propos du Président de la République qui, en octobre 2002, lors du congrès de l'UNCCAS à Bordeaux, a rappelé le **«rôle et la place originale des CCAS dans le paysage institutionnel (...), relais des politiques sociales de l'Etat et des autres responsables publics (...), s'imposant comme des partenaires d'une politique sociale renouvelée... Leur action doit être poursuivie et étendue»**.

Cette motion adoptée au Conseil Municipal, sera remise aux parlementaires de notre région avant le vote de la loi à l'Assemblée nationale le 27 janvier 2004».

La séance est levée à 21 heures 45.

Hôtel de Ville, le 19 novembre 2003
Le Maire,

Jean-Louis FOUSSERET.

Affiché à Besançon
le 22 décembre 2003
Le Maire,